



CONTRAT BIÈRE Avril - Juin 2020

passé entre La Brasserie Arvarus à Ploumoguier et L'adhérent de l'AMAP :

M. – Mme

Les DISTRIBUTIONS ont lieu le vendredi de 17h30 à 19h30. Lieu : Potager de Saint-Mathieu, ferme de Kerveur.

LE PRODUCTEUR s'engage à : fournir chaque mois la commande prédéfinie dans le contrat

LE CONSOMMATEUR s'engage à : venir chercher la bière chaque 1ère semaine du mois sur le lieu de distribution, dans les heures imparties, ou la faire récupérer par quelqu'un

DUREE DU CONTRAT : Ce contrat est élaboré pour la période de **avril à juin 2020**. En cas de résiliation de la part de l'adhérent, aucun remboursement ne sera effectué pour la période déjà engagée.

	Taille	Prix	Avril		Mai		Juin	
			Nbre	Prix	Nbre	Prix	Nbre	Prix
Pale ale - 4,5 % Blonde sèche, légère, fruitée, avec une petite amertume relative	33cl	2,60						
Red ale - 6,2 % Ambrée, douce et veloutée, notes de caramel, fruits confits, fruits rouges, discrète amertume	33cl	2,80						
Export stout – 7,5 % Noire, dense et corpulente, aux intenses notes torréfiées, soutenue par une puissante amertume	33cl	3,20						
Total par livraison								

Mois	Avril	Mai	Juin
Montant mensuel			

Soit un montant total de : euros pour 3 mois de distribution (3 livraisons)

Le paiement se fait, de préférence, avec 1 chèque par mois, établi à l'ordre de la Brasserie Arvarus et donné à Karine BOENNEC, représentante de l'AMAP auprès de la Brasserie. **Aucune commande en direct ne sera prise en compte.**